



Paris, le 26 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCK SANDER, REELU PRESIDENT DE LA CGB

Lors de sa réunion du 26 janvier 2023, le Conseil d'administration de la CGB a réélu à l'unanimité Franck Sander à la présidence de la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB). Cela traduit la pleine confiance du Conseil d'Administration en son Président, dans une période troublée pour la filière betteravière.

Elu depuis 2019, Franck Sander s'engage pour un cinquième mandat afin de représenter et défendre les betteraviers. Cette élection intervient en pleine tempête pour un secteur ébranlé par la décision de la Cour de justice européenne (CJUE) du 19 janvier dernier, qui met en danger toute une filière, déjà fragilisée par la première crise de la jaunisse en 2020.

Le Conseil d'administration de la CGB a réitéré sa demande de soutien au gouvernement, à la veille des semis de betteraves. Les planteurs attendent, le plus rapidement possible, le détail du plan d'accompagnement annoncé par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, avec la garantie de compenser intégralement les pertes en cas de jaunisse et de stopper les distorsions de concurrence.

A l'issue de son élection, Franck Sander a déclaré « Un planteur souhaite être rémunéré pour son travail. Dans ce cas exceptionnel, en l'absence de solutions techniques efficaces et sans aucune autre option aujourd'hui, il doit avoir l'assurance d'une compensation financière de l'intégralité des pertes qui seraient dues à la jaunisse, sans franchise, ni plafonnement.

J'appelle les planteurs à attendre le plan d'accompagnement du gouvernement avant de prendre des décisions hâtives pour leurs assolements et à faire leurs choix en connaissance de cause. Le gouvernement doit apporter rapidement un maximum de garanties aux betteraviers afin de passer le cap de 2023 et au-delà.

La CGB compte aussi sur l'Etat pour amplifier son soutien politique et financier à la poursuite du Plan National de Recherche et d'innovation (PNRI) mis en place depuis fin 2020.

Nous attendons aussi du gouvernement que la décision de la CJUE ne génère pas d'autres distorsions de concurrence entre Etats Membres pour la production betteravière. Dans le même esprit, nous demandons également la mise en place de clauses qui permettront de ne pas importer de sucre ou d'éthanol, issus de cultures traitées avec des produits phytosanitaires interdits en Europe. Il en va du maintien de notre souveraineté alimentaire et énergétique ».

Les agriculteurs qui constituent le Bureau de la CGB sont :

Franck Sander*, Président (Alsace),
Jean-Philippe Garnot, Secrétaire Général (Ile-de-France),
Alexis Hache, Secrétaire Général adjoint (Oise),
Guillaume Gandon, Vice-Président (Aisne),
Alexandre Pelé, Vice-Président (Centre Val-de-Loire),
Bertrand Languillat, Trésorier (Aube),
Cyril Cogniard (Ardennes),
Reynald Fréger (Seine-Maritime),
Vincent Gobillard (Marne),
Fabien Hamot (Somme),
Alexandre Quillet, Président de l'ITB (Eure),
Didier Renoux (Yonne),
Guillaume Wullens (Nord Pas-de-Calais).

*Franck Sander, est agriculteur à Ohlungen (Alsace) où il exploite 150 hectares de betteraves, maïs, blé et houblon. Il livre ses betteraves à l'usine d'Erstein (Groupe coopératif Cristal Union). Il occupe aussi les fonctions de Président de la FDSEA du Bas-Rhin et Président de la CGB Alsace.